

# COMMUNE DE SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE

Mairie – Place de la Mairie – 33820 Saint-Ciers-sur-Gironde  
Tél. : 05 57 32 72 50 | dgs@saint-ciers33820.fr | www.saint-ciers33820.fr

## AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

(Article R.2183-1 du Code de la commande publique)

### SECTION I – POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresse	Commune de Saint-Ciers-sur-Gironde
	Place de la Mairie – 33820 Saint-Ciers-sur-Gironde
	France – Tél. : 05 57 32 60 45
	dgs@saint-ciers33820.fr
I.2) Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale – Commune
I.3) Activité principale	Services généraux des administrations publiques

### SECTION II – OBJET DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé	Accord-cadre de services portant sur l'assistance technique à la restauration scolaire municipale
II.1.2) Code CPV principal	79952000-2 – Services d'organisation d'événements (à titre indicatif) 55524000-9 – Services de restauration scolaire
II.1.3) Type de marché	Services
II.1.4) Description	Prestation d'assistance technique à la gestion de la restauration scolaire municipale : conseil en nutrition et conception de menus conformes EGAlim, gestion des approvisionnements en circuits courts, formation des agents, suivi et réduction du gaspillage alimentaire.
II.1.5) Valeur totale estimée	58 180,00€HT / an (offre de base – DQE niveau 1) Soit 232 720,00€HT sur la durée maximale de 4 ans
II.1.6) Accord-cadre	Accord-cadre à bons de commande – 1 opérateur économique
II.2.3) Lieu d'exécution	33820 Saint-Ciers-sur-Gironde – Code NUTS : FRI11
II.2.5) Critères d'attribution	1. Prix des prestations (40 %) 2. Valeur technique (30 %) 3. Performance environnementale (30 %)
II.2.7) Durée du marché	1 an à compter du 1er août 2026, renouvelable 3 fois par tacite reconduction (durée maximale : 4 ans, soit jusqu'au 31 juillet 2030)

## SECTION IV – PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure	Procédure adaptée ouverte (article R.2123-1 du CCP)
IV.1.8) Accord sur les marchés publics (AMP)	Non
IV.2.1) Publication antérieure	Avis de marché publié le 27 février 2026 sur le profil acheteur de la commune
IV.2.2) Date limite de réception des offres	30 avril 2026
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s)	Français

## SECTION V – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

V.1) Date de conclusion du marché	07/07/2026
V.2.1) Nombre d'offres reçues	3 offres
V.2.2) Offres reçues d'autres États membres de l'UE	Non
V.2.3) Offres reçues par voie électronique	Oui

<b>V.2.4) Nom et adresse de l'attributaire</b>	<b>CONVIVIO-RTC</b>
	8 Allée Cantillac
	33 370 POMPIGNAC – France
	383 505 556 00058
V.2.5) L'attributaire est une PME	Non
V.2.6) Valeur totale du marché (offre de base)	58 180,00€HT / an 61 379,90€TTC / an (TVA 5,5 %)
	Détail : Maternelle 2,10 € HT × 10 000 + Élémentaire 2,18 € HT × 15 000 + Adulte 2,24 € HT × 2 000 (27 000 repas/an)
V.2.7) Valeur maximale sur la durée totale	232 720,00€HT – 245 519,60€TTC (4 ans)
V.2.8) Variantes retenues	Pain frais : 0,07 € HT/repas, soit 1 890,00 € HT/an Pain biologique : 0,14 € HT/repas, soit 3 780,00 € HT/an (fournisseur : Maison Laurent – Saint-Seurin-

	de-Cursac, sous réserve de confirmation de la certification bio en cours de vérification)
<b>V.2.9) Part du marché susceptible d'être soustraite</b>	Aucune

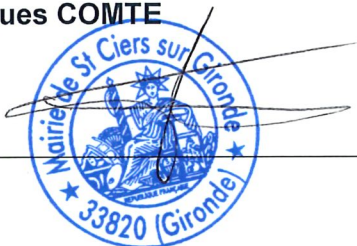
## SECTION VI – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

<b>VI.3) Informations complémentaires</b>	La présente consultation a donné lieu à une demande d'informations complémentaires auprès des 3 candidats (article 7.1 du règlement de la consultation) et à une phase de négociation avec le candidat classé premier (article 7.3 du RC), conformément aux dispositions du Code de la commande publique.
<b>VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours</b>	Tribunal Administratif de Bordeaux 9 rue Tastet – BP 947 – 33063 Bordeaux Cedex Tél. : 05 56 99 38 00   greffe.ta-bordeaux@juradm.fr
<b>VI.4.3) Introduction des recours</b>	Référé précontractuel : avant la signature du marché (art. L.551-1 CCP) Référé contractuel : dans un délai de 31 jours à compter de la publication du présent avis (art. L.551-13 CCP) Recours de pleine juridiction : dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis
<b>VI.5) Date d'envoi du présent avis</b>	07/07/2026

Pour la Commune de Saint-Ciers-sur-Gironde, le 07/07/2026,

Le Maire,

**Jacques COMTE**



Avis à publier sur le profil acheteur de la commune dans un délai de 30 jours à compter de la notification du marché (art. R.2183-1 du CCP) – Seuil de publicité : obligatoire dès 40 000 € HT.

